



Réservé à l'administration

Fiche d'inscription 2022-2023

Arabe et Education Islamique

| | |
|--------|--------|
| Niveau | Classe |
| | |

Dossier complet à rendre avant le .../.../2022

| | | | |
|------------------------|-------|---------------|-------|
| Dossier distribué le : | | Récupéré le : | |
| Niveau 2021-2022 : | | | |

| | |
|---|----------------|
| Identité de l'élève : | |
| Nom : | Prénom : |
| Date de naissance : ___/___/_____ | Ville : |
| Sexe : <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon | |

| | |
|---|----------------------------|
| Identité du représentant légal : | |
| Lien avec l'enfant : | |
| Nom : | Prénom : |
| Adresse : | |
| Code postal : | Ville : |
| Téléphone fixe : | Téléphone Portable : |
| E-mail : | |

| | |
|--|----------------------------|
| Personne à contacter en cas d'urgence (autre que le Représentant légal) : | |
| Lien avec l'enfant : | |
| Nom : | Prénom : |
| Adresse : | |
| Code postal : | Ville : |
| Téléphone fixe : | Téléphone Portable : |
| E-mail : | |

| | |
|---|------------------------|
| Choix des créneaux : Numéroté de 1 à 2 vos préférences (1 = la plus prioritaire) : | |
| <u>Arabe</u> | <u>Cours Islamique</u> |
| ___ : Dimanche matin ___ : Dimanche après-midi | ___ : Samedi matin |

| | |
|--|--|
| Autorisation : | |
| Je soussigné autorise l'équipe pédagogique de l'A.R.M.A.T. à : | |
| <input type="checkbox"/> | Procéder à l'évacuation de l'enfant vers le centre hospitalier le plus proche. |
| <input type="checkbox"/> | De prendre l'enfant en photo (administration, trombinoscope, ...). |

| | |
|--|--|
| Informations médicales : | |
| L'enfant a-t-il ses vaccins à jours (Une copie du carnet de vaccination est demandée pour les nouveaux élèves) ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui | |
| L'enfant a-t-il une allergie ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, | |
| Autres informations de santé : | |

Règlement Intérieur :

I. CLASSE

- Les élèves doivent respecter leurs professeurs et tous les adultes travaillant à l'école.
- L'élève est tenu d'apprendre ses leçons et d'apporter ses affaires à chaque cours.
- Tout mauvais comportement entraînera une sanction proportionnelle à la faute.

II. PONCTUALITE & ABSENCES

- Les élèves doivent être présents au moins 5 mn avant le début des cours.
- Les élèves retardataires ne seront admis en cours qu'après justification de leur retard.
- Les retards trop fréquents ou injustifiés pourront entraîner des sanctions.
- Les élèves absents ne seront admis en cours qu'après justification de leur absence.
- Les absences prévues (RDV médecins...) doivent être signalées d'avance à l'administration.

III. Les PARENTS doivent :

- S'acquitter des frais de scolarité et rendre le dossier d'inscription complet.
- Assister aux réunions parents-professeurs.
- Suivre le travail de leurs enfants, et signer les mots du cahier de correspondance. Prévenir l'administration en cas d'absence des enfants et la justifier par écrit.
- Souscrire à une assurance couvrant les risques scolaires et extrascolaires.
- Savoir que l'A.R.M.A.T. ne peut être tenue responsable en cas de perte, vol ou dégradation d'objet de valeur détenu par l'enfant.
- S'assurer que leur enfant entre dans l'enceinte de l'école et être présent pour le récupérer à la fin des cours à la porte de l'école.
- L'école se décharge de toutes responsabilités en dehors des créneaux scolaires.
- Les enfants de maternelle seront confiés et récupérés en main propre auprès de la maîtresse.
- Eviter de stationner dans le couloir afin de ne pas perturber les cours.
- Signaler à l'administration tout problème de santé pouvant perturber les autres enfants. Aucun médicament ne devra être conservé par l'élève.
- Tout élève malade ou accidenté doit avertir immédiatement son professeur qui prendra les mesures nécessaires.

IV. SANCTIONS

Les élèves qui se signalent par leur manque de travail ou par leur mauvais comportement sont passibles des sanctions suivantes :

- Le devoir supplémentaire.
- Avertissement solennel de l'élève devant les parents.
- L'exclusion temporaire prononcée par le directeur.
- L'exclusion définitive prononcée par le conseil disciplinaire.

Conditions d'inscription :

- Etre à jour dans ses cotisations : 120€.
- S'acquitter des frais de scolarité.

| | 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants | 4 enfants et plus |
|-----------------------------|------------|------------|------------|-------------------|
| Arabe + Education islamique | 150€/année | 280€/année | 410€/année | 540€/année |
| Coran | 150€/année | 280€/année | 410€/année | 540€/année |

Le dossier d'inscription Coran sera à retirer à part. Condition : L'enfant doit savoir lire.

- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.
- Tarifs des livres :

| |
|--|
| 1 combiné Arabe (Livre de lecture et d'exercice) + 1 Education islamique |
| 20€ (les deux) |

Les paiements peuvent s'effectuer selon plusieurs modalités : en une seule fois, en deux fois et en 6 fois maximum. Ce paiement peut se faire en espèce ou par carte (un seul règlement à l'inscription), ou par chèque (6 chèques au maximum avec les dates de remise).

Fait à, le ___/___/_____.

Signature du responsable légal de l'enfant :

L'inscription ne sera validée, que lorsque le dossier sera complet et que les frais (de cotisation et de scolarité) seront payés.